



N/réf : AD/MCG/STG



Saint-Malo, le 27 septembre 2023

- A tous les Amis randonneurs -  
Organisation des randonnées du dimanche.

LES DATES :

Dimanche 8 octobre 2023 : les Raoulites (journée)  
Dimanche 5 novembre 2023 : les Traînepouches (demi-journée)  
Dimanche 26 novembre 2023 : les Mille-pattes (demi-journée)  
Dimanche 14 janvier 2024 : les Ventraterres (demi-journée)  
Dimanche 18 février 2024 : les Raoulites (demi-journée)  
Dimanche 17 mars 2024 : les Ventraterres (journée)  
Dimanche 14 avril 2024 : les Mille-Pattes (journée)  
Dimanche 5 mai 2024 : les Traînepouches (journée)  
Dimanche 2 juin 2024 : nouvelle équipe (sous réserve) ou les Raoulites (journée)

Rendez-vous à 9h sur le parking du foyer SMSL avec pique-nique pour un départ à 9h15 pour la journée.

Rendez-vous à 13h sur le parking du foyer SMSL pour un départ à 13h15 pour la demi-journée.

A noter :

1. Le goûter est préparé par les organisateurs de la rando du jour. La boisson est prise en charge par SMSL contre une participation de 0,50 € par personne (apporter son gobelet). Les collations d'après-randos sont maintenues sur place ou au foyer SMSL.
2. Le repas rando est prévu en janvier 2024 - salle du Grand Domaine (jour à définir).
3. Une rando de nuit avec lampe frontale sera organisée en juin 2024 (le lieu sera précisé ultérieurement).
4. Prévision du week-end rando des Marches Détente et Tonique : 29/30 juin 2024 (cette sortie est exclusivement réservée aux randonneurs).
5. Ci-joint un nouvel état de la composition des équipes.

.../...



Alors, pas belle la vie, en essayant d'oublier (tout en faisant gaffe) ce qui nous a privé du bonheur de ces moments d'Amitié.

Bien amicalement,

*Le Président  
les membres du Bureau  
et vos supers G.O.*

P.S.1 : équipements habituels et bonnes chaussures de rando (prévoir chaussures de rechange pour le retour en voiture).

P.S.2 : prévoir petit sac à dos avec bouteille d'eau et quelques grignotages.

P.S.3 : se munir de la carte vitale et préciser la personne à prévenir en cas de besoin.

P.S.4 : en cas de covoiturage, il est suggéré de donner une petite participation au chauffeur (minimum 1 €).